

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE – THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 FEVRIER 2019
Salle Schuman – Hôtel de Communauté à Yutz

La séance est ouverte à 18h05.

Après avoir entendu quelques communications,

Le Bureau Communautaire :

- Concernant la compétence Santé, **APPROUVE** :
 - l'avenant de substitution de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville au CCAS de Thionville au titre de la convention de prestations de service pour le projet « Je me bouge pour mon cœur » avec l'enseignante en activité physique adaptée
 - l'avenant de substitution de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville au CCAS de Thionville au titre de la convention de prestation de service pour le Plan « Prévenir l'Obésité Infantile à Thionville » (P.O.I.T.) avec les clubs sportifs et la convention de prestation de service pour les clubs sportifs qui n'ont pas encore participé au programme
 - la demande de subvention auprès des services de l'Etat, dans le cadre du dispositif Atelier Santé Ville
- **APPROUVE** la convention de financement portant sur le traitement des effluents de Bure (Commune de Tressange) à la Station d'Épuration de Bettembourg à signer avec la Commune d'Ottange
- **DECIDE** l'installation de panneaux photovoltaïques sur le Site Environnemental de Traitement des Eaux Usées pour un montant global prévisionnel de 537 889 € H.T et **AUTORISE** M. le Président à **SOLLICITER** les subventions correspondantes notamment au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local
- **FIXE** la tarification communautaire d'accès au centre de Loisirs Nautiques de Thionville, applicable au 1^{er} janvier 2019, pour les écoles primaires de Terville (écoles M. PAGNOL et LE MOULIN) et le groupe scolaire E. MOSELLY à Manom
- S'agissant du site de la Base de Loisirs Nautiques de Basse-Ham :
 - **AUTORISE** l'organisation de la 2^{ème} manche du P1 Jetcross World Pro Tour sur la Moselle les 25 et 26 mai 2019 par la société Powerboat P1 Management Ltd en partenariat avec la Ville de Basse-Ham et la SEBL
 - **DECIDE** la réalisation d'aménagements complémentaires pour un montant prévisionnel de 194 615 € HT et **AUTORISE** M. le Président à **SOLLICITER** les subventions correspondantes notamment au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local

- Concernant les aires d'accueil des gens du voyage :
 - **APPROUVE** la modification du règlement intérieur de l'aire d'accueil « Pache Mendes » de Yutz concernant les horaires d'ouverture du bureau d'accueil, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h
 - **DECIDE** la remise en état de l'aire d'accueil La Verdine de Thionville et **AUTORISE** M. le Président à **SOLLICITER** les subventions correspondantes notamment au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local
- **APPROUVE** les modalités financières de location, d'hébergement et de domiciliation au pôle numérique THI'PI pour tous les contrats signés à compter du 1er février 2019
- **ATTRIBUE** les subventions suivantes :
 - 1 000 € à Entreprendre en Lorraine Nord pour l'organisation du Festival du Film Industriel 2019 le 5 mars 2019
 - 2 000 € au Bassin d'Éducation et de Formation de Thionville – Hayange – Rombas (BEF) pour la 13ème édition du Salon de la Découverte Professionnelle les 7 et 8 février 2019
 - 5 000 € au CROUS de Lorraine pour l'acquisition de matériel pour les logements étudiants situés aux Terrasses des Provinces
- **APPROUVE** la signature avec l'Établissement Public Foncier de Lorraine des avenants n°1 aux conventions :
 - n°F08FC70B018 THIONVILLE concernant le Centre Commercial Saint Hubert
 - n°F08FC70B021 THIONVILLE concernant le Centre Commercial Sainte Anne
- **DECIDE** l'acquisition et la mise en ligne d'un portail citoyen pour un montant prévisionnel de 86 520 € HT et **AUTORISE** M. le Président à **SOLLICITER** les subventions correspondantes notamment au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local
- S'agissant des Ressources Humaines :
 - **AUTORISE** le paiement des heures supplémentaires au-delà de 25 heures mensuelles aux agents de la Communauté d'Agglomération, dans le respect de circonstances exceptionnelles
 - **APPROUVE** les termes de la convention de prestations de services entre la Ville de Thionville et la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville, intéressant la gestion du personnel relevant de la Direction de la Petite enfance et du Centre de Loisirs Nautiques, transféré au 1^{er} janvier 2019
- **DESIGNE** à titre permanent MM. Bruno SAPIN et Jean-Charles LOUIS en qualité de représentants de la Communauté d'Agglomération pour siéger au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Moselle
- **DESIGNE** Mme Julie VAUDEMONT pour siéger au sein de la Commission pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

La séance est levée à 20h05.